

Qualité de vie au travail (QVT)

La promotion de la qualité de vie au travail (QVT) représente un thème stratégique de la politique sociale des établissements sanitaires et médico-sociaux, étant entendu que toute démarche QVT poursuit un objectif d'amélioration permanente de la qualité des soins et des prises en charge. Ce parcours s'adresse à toute personne pilotant ou participant à une démarche QVT. Il fait partie intégrante de la boîte à outils QVT, proposée par l'Anfh en lien avec son projet stratégique 2020-2023. Il constitue une première approche pour cerner le périmètre de la QVT sous le prisme de la boussole QVT de l'HAS. L'offre globale de la boîte à outil QVT est à découvrir sur le site de l'ANFH https://www.anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail

PUBLIC:

Tout agents FPH pilotant ou participant à une démarche QVT.

CONCU PAR:

L'Anfh, avec l'appui de l'organisme de formation Callimedia.

MODALITÉ D'INSCRIPTION:

L'apprenant·e est inscrit·e par son établis-sement.

DURÉE ESTIMÉE:

1H30 (3 à 15 min selon le module).

EN SAVOIR PLUS:

Découvrez le teaser en cliquant sur :

Qualité de vie au travail (QVT)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- 7 Cerner le périmètre de la QVT à travers les 6 axes de la boussole QVT proposée de l'HAS :
- Santé au travail.
- Employabilité développement professionnel.
- Performance management.
- Relations au travail / climat social.
- Egalité des chances.
- Contenu du travail.
- S'imprégner d'une méthode pour initier une démarche QVT, telle que celle de l'ANACT qui s'appuie sur 4 phases :
- Conception : définir enjeux, stratégie, l'équipe projet.
- Diagnostic : incluant l'Auto-pré diagnostic de l'ANACT et le Baromètre Social de l'Anfh.
- Expérimentation.
- Evaluation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Parcours composé de 8 modules interactifs au cours desquels vous aborderez des éléments de méthode à partir de mises en situations.
- Des quiz au fur et à mesure de votre avancée pour évaluer vos connaissances.

PROGRAMME

- Introduction à la QVT
- Comment mener une démarche QVT
- Axe 1 : Santé au travail
- Axe 2 : Contenu du travail
- Axe 3 : Egalité des chances
- Axe 4 : Relation de travail et climat social
- **↗** Axe 5 : Performance et management
- Axe 6 : Employabilité/Développement personnel